

Communiqué de presse
Lyon, le 1^{er} février 2018

NOMINATION

Fiducial Légal by Lamy accentue son expertise en droit de propriété intellectuelle avec l'arrivée de Jean-Baptiste Chaniel

Jean-Baptiste Chaniel, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, rejoint Fiducial Legal by Lamy en tant qu'associé.



Ancien associé du Cabinet Adamas, il enseigne à la faculté de Droit de Lyon 3.

Son expertise est reconnue non seulement en droit de la propriété intellectuelle mais aussi en droit des technologies numériques, de la protection des données personnelles et aussi en droit des sciences de la vie, matières en plein développement juridique.

Fiducial Legal by Lamy a aussi recruté Cécile Louwers, avocate collaboratrice qui intervient dans ces mêmes domaines du droit.

A propos de Fiducial Légal by Lamy

Le cabinet FIDUCIAL LEGAL BY LAMY, anciennement LAMY & ASSOCIÉS, a été fondé en 1965 et couvre les différents domaines du droit des affaires tant en conseil qu'en contentieux.

Il réunit plus de 50 avocats à Lyon et à Paris, dont 18 associés.

En 2016, le cabinet LAMY & ASSOCIÉS a rejoint la branche DROIT de FIDUCIAL.

Il est également membre du réseau international TERRALEX.